

JOURNÉE DES PATRIOTES

Prenez note que les bureaux administratifs seront fermés, lundi le 18 mai 2015, en raison du congé de la journée des Patriotes.

NOUVEAUTÉ

Dans le cadre du « Mois de l'arbre », la municipalité de Saint-Aubert tiendra l'évènement « Journée verte » le dimanche 24 mai 2015 de 10h00 à 16h00 au garage municipal.

Le Comité d'embellissement de Saint-Aubert a été mandaté pour organiser cette activité. Le déroulement de la journée consiste à des dons d'arbres et des échanges de végétaux. Les essences d'arbres qui seront données sont : l'épinette blanche, pin blanc, pin rouge, frêne rouge, mélèze laricin, sapin baumier, bouleau jaune, érable à sucre, chêne rouge et autres essences. Les dons d'arbres commencerons à partir de 10h00 jusqu'à l'épuisement des stocks.

L'échange de végétaux est prévu de 13h00 à 16h00. Nous demandons aux participants d'apporter un minimum de 6 à 8 végétaux. Chaque plante doit être en pot, en bon état et bien arrosée. Des prix de présences seront tirés pour les participants.

Nous vous invitons à venir vous chercher vos arbres et à participer à notre échange de végétaux.

Bienvenue à tous!!!!

AIDE FINANCIÈRE POUR LES BANDES FLEURIES OU ÎLOTS

Saviez-vous qu'il est possible d'obtenir une aide financière pour fleurir vos champs agricoles soit en bordure des clôtures, des bouts de champs, des boisés, des chemins ou bien des fossés grâce au programme « Prime-Vert » du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.



L'objectif du programme est de permettre la diversification nutritionnelle pour les insectes bénéfiques comme les pollinisateurs, les prédateurs ainsi que les parasitoïdes qui jouent un rôle important sur le contrôle des ravageurs, sur l'amélioration du sol et la pollinisation.

Le programme couvre 70% des dépenses admissibles. Pour plus d'informations, communiquer avec la conseillère responsable de ce volet au Centre administratif de Saint-Marie, Madame Annie Goudreau, au 418-386-8116, poste 1520.

PÉTANQUE

Depuis l'an passé, il y a trois beaux terrains de pétanque situés sur le terrain du Centre des Loisirs. Si vous avez le goût de jouer, il y a déjà un groupe de personnes à qui vous pourriez vous joindre. Les parties se déroulent à tous les mercredis à partir de 18h30. En cas de pluie, l'activité est remise aux jeudis à la même heure. Cette équipe a en leur possession trois ensembles de boules appartenant à la municipalité et qui pourraient vous être prêtés pour un essai.

Si vous préférez vous créer votre propre équipe, c'est possible. Pour la réservation du terrain, veuillez communiquer avec Madame Marie-Thérèse Pelletier au 418-598-3368 poste 204 ou par courriel : administration@saint-aubert.net.

RETOUR DE LA TENTE À CONTES

Encore cette année, la tente à contes sera présente au parc Bélanger pour les tout-petits de 8h30 à 11h30. Cette activité est gratuite. Profitez de l'occasion pour amener vos enfants et vos petits-enfants lire dans un parc ou sous la tente en plus d'entendre un conte animé !

Dates à retenir : **4 et 18 juin** **2, 16 et 30 juillet** **27 août** **10 et 24 septembre**

En cas de pluie, l'activité se déroulera au Centre des Loisirs, 5 rue des Loisirs. Pour information, contactez Madame Line Grenier au 418-291-2792.

CARCASSES DE VÉHICULES ET FERRAILLE

Avec la venue du printemps, chacun essaie d'embellir le plus possible sa propriété en effectuant un grand ménage autour de la maison, en raclant la pelouse et en plantant des fleurs et arbustes.

Lorsque l'on parcourt le réseau routier de la municipalité, nous constatons sur des terrains privés la présence de carcasses d'automobiles, de camions, des pièces détachées de véhicules et autres objets du genre. Ces nuisances gâchent l'aspect visuel de notre milieu et incommode souvent les voisins par leur présence.

Nous sommes heureux de vous informer que nous avons trouvé un entrepreneur intéressé à vous débarrasser de ces véhicules ou débris de métaux. En plus du remorquage qui est gratuit, l'entrepreneur pourra vous verser jusqu'à 200\$ pour chaque carcasse complète de véhicule. Alors, pourquoi ne pas profiter de l'arrivée du printemps pour effectuer, au cours des prochaines semaines, un grand ménage de la cour ?

Pour information : Madame Barbara Gauthier, urbaniste, au 418-598-3368 poste 205.

ABRI D'HIVER TEMPORAIRE

Nous tenons à vous rappeler que vous avez jusqu'au 1^{er} juin 2015 pour démonter votre abri d'hiver temporaire ainsi que la structure métallique, tel que mentionné à l'article 6.1.3.5 du règlement de zonage. Nous vous remercions de votre collaboration habituelle.

ENSEMENCEMENT DU LAC TROIS-SAUMONS

Comme par les années passées, le Club des résidents du lac Trois-Saumons va procéder ce printemps à l'ensemencement de truites Moulac, un poisson hybride issu du croisement entre une truite grise et une truite mouchetée.

Environ 2000 truites Moulac de 8 à 10 pouces seront mises à l'eau le 16 mai 2015 et le tout devrait débiter vers 10h00 au chalet 220, chemin du Tour-du-lac-Trois-Saumons.

Pour information : Julien Moreau 418-598-6578 et Duane Blair 418-598-1989.

Bienvenue à toute la population !

